

Covoiturage Le et Loisirs

Le covoiturage s'est développé en Europe dans le courant des années 90. Les clubs de sports ont été des précurseurs en la matière. **Très vite, les sportifs et leurs familles ont compris l'intérêt du covoiturage** pour se rendre sur les lieux d'activités. Aujourd'hui, c'est quasiment la règle : remplir les voitures pour éviter trop de déplacements, mais aussi pour libérer du temps, permettre à un groupe de se déplacer sans trop de frais et, pour les parents, se libérer à tour de rôle pour encadrer les enfants.

Nous voyons également, de plus en plus souvent, **des groupes se former pour participer à une activité culturelle, une animation, une soirée, une fête...** Le covoiturage permet de limiter les déplacements, réduire les difficultés de stationnement, partager un moment agréable et convivial. Les organisateurs apprécient le covoiturage car il permet de résoudre une partie du casse-tête qu'est le stationnement des visiteurs.

A l'occasion des loisirs, des week-ends, des vacances : nous nous déplaçons souvent tous en même temps. Le trafic et le stationnement sont devenus un casse-tête. Pourtant, ce que nous recherchons dans nos loisirs, c'est la détente, l'évasion, la découverte des paysages, l'air pur... pas les nuisances liées à la voiture ! Le covoiturage est une solution. Il existe de nombreux sites qui proposent de partager des trajets pour les vacances, les sports d'hivers, le tourisme. Allez les visiter !

Oubliée la voiture... Éviter de prendre sa voiture permet, dans certains cas, de gagner en qualité de vie. Profitons de nos loisirs pour utiliser des modes de transport différents. Privilégions ceux qui nous permettent de voyager détendus, comme le train, ou qui sont bénéfiques à notre santé, comme la marche ou le vélo. ...et si on ne peut pas s'en passer ?

-En vacances, **le moment est idéal pour mettre en pratique l'éco-conduite** : conduire avec souplesse, limiter l'usage de la climatisation,

vérifier la pression des pneus et, avant le départ, procéder à l'entretien du moteur. Autant de formules à adopter pour économiser un carburant de plus en plus cher.

-Si vous avez de la place, **partagez votre voiture** : faites du covoiturage. Vous n'y trouverez que des avantages : économie d'énergie, partage des frais, rencontre, convivialité...

L'association VOISINE a pour but de mettre en relation ses adhérents en vue de déployer le covoiturage sur le département de la Lozère, dans une démarche d'éco-responsabilité et de solidarité. Le logiciel qu'elle a créé est mis à la disposition de tous ceux qui veulent partager leurs trajets, dans toutes les situations de la vie courante.

VOISINE offre ses services à tous ceux qui veulent mettre en place ou participer à un groupe de covoiturage pour une activité de loisir : particuliers, associations, collectivités. Pour cela, il suffit de contacter l'association qui publiera sur son site l'offre souhaitée et donnera accès à son logiciel pour les inscriptions. Une seule participation aux frais de gestion de 10 € sera demandée, quel que soit le nombre d'inscrits.

Envie de partager le temps d'une soirée, d'une journée ou d'un week-end une même destination ? Faites du covoiturage ! Rencontres, échanges, solidarité et convivialité seront au rendez-vous. Une aventure humaine à ne pas rater !



Association de co-VOIturage Solidaire
Intégré à l'Environnement

Le Couffinet – 48000 LE CHASTEL NOUVEL - 06.22.00.84.67

Mail : voisine.asso48@yahoo.fr – Site : voisine48.fr